

L'ARGUS

de l'assurance

■ ■ ■ Formations

PACK 15H DDA : ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE EN IMMOBILIER, DDA & PROTECTION DE LA CLIENTÈLE

Répondez à votre obligation de formation DDA

2 JOURS, 14 HEURES + 1 H EN E-LEARNING

DDA

CODE : ACY01

Objectifs de la formation

- Couvrir ou mettre en cause efficacement la responsabilité civile lors d'un sinistre en matière d'immeuble
- Couvrir le risque professionnel par un contrat adapté à son activité et éviter les écueils dans la gestion d'un sinistre engageant la responsabilité civile d'un professionnel
- Disposer des arguments et éléments de langage pour être plus efficace dans la résolution amiable
- Cerner et maîtriser les problématiques liées à l'application de la RC au quotidien

L'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE EN IMMOBILIER (14 heures)

Connaître les avancées majeures de la DDA (directive distribution en assurance)

- Délimiter le périmètre et le champ d'application de la nouvelle directive distribution
- Intégrer les nouveautés en matière d'information et de conseil pour les distributeurs

- Comprendre le cadre général de la DDA et ses principales exigences
- Connaître les principaux impacts de la DDA dans les métiers de la distribution de produits d'assurance

Animée par

- **QUILICHINI Paul Vincent**
Consultant & formateur en assurance et vente d'assurance,
- **NOTHEAUX Olivier**
Consultant formateur,
- **COLLIN Marie**
Présidente - Associée de la SAS spécialisée en Conseil et formation en Conformité,
EOLE BUSINESS ET RH

Public concernés

- Courtiers et intermédiaires en assurance ; Responsables et chargé(e)s de clientèle ; Souscripteurs et rédacteurs ; Conseillers commerciaux vie et IARD ; Conseillers en gestion de patrimoine ; Responsables réseaux / distribution ; Inspecteurs régionaux

Dates

- **Paris**
08-09/10/2020

Prérequis

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques.

- Définir la gouvernance produit
- Mettre en place une formation continue

Appréhender le contenu de l'assurance responsabilité civile du particulier : rappels

- Définir les éléments constitutifs de la R.C.
- Connaître la terminologie les mots clés
- Analyser les principales décisions et évolutions de la doctrine dans le domaine de la responsabilité civile et de l'assurance de responsabilité civile
- Gérer le déclenchement de la garantie (régime du fait dommageable et régime de la réclamation)

Maîtriser les spécificités de la responsabilité civile pro

- Distinguer les périmètres respectifs de la RC délictuelle et de la RC contractuelle
- Analyser les mécanismes de la RC délictuelle
- Intégrer les spécificités de la RC contractuelle
- RC de l'entreprise vis-à-vis des tiers

Cas pratiques : optimisation des modes de gestion

- Sur la base de dossiers en cours et/ou clôturés amenés par les stagiaires
-

Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.

- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Tarifs

- Tarif général _____ 1190,00 €HT

Focus sur les différentes clauses de renonciations à recours et leurs impacts sur la gestion des sinistres

- Définir les clauses de renonciation à recours
- Identifier les intérêts des clauses de renonciation à recours
- Analyser un modèle de clause de renonciation à recours

Optimiser les processus de gestion des sinistres RC, tant en défense qu'en recours

- Étude de la forme et du séquençage des recours à subir et à présenter
- Fondements juridiques

Tour de table

E-LEARNING | Sensibilisation à la DDA (1 heure)

Partie 1 : La DDA : genèse, enjeux, périmètre

- La DDA, une directive qui en complète une précédente
- Historique des textes
- La redéfinition de la notion d'intermédiation
- Les prestations concernées

Partie 2 : Les principales exigences de la DDA

- Capacité professionnelle, compétences et obligation de formation continue
- Devoir de conseil, intermédiation et documentation contractuelle
- La transparence des rémunérations et la prévention des conflits
- La mise en œuvre d'un processus de gouvernance et de surveillance des produits

Partie 3 : La DDA, une mise en œuvre sous contrôle

- Le rôle de l'ACPR